Le Mée-sur-Seine (77) : après un refus d'obtempérer, un Tunisien de 22 ans, sous le coup d'une OQTF, provoque un grave accident et blesse grièvement un homme, qui est entre la vie et la mort (MàJ)

01/11/2022 à 21h30



01/11/22

Le refus d'obtempérer au Mée-sur-Seine a fait un blessé grave. Il a été opéré du cerveau.

Après **la grave collision** de la circulation qui s'est produit ce week-end, à l'issue d'un **refus d'obtempérer** au **Mée-sur-Seine** (Seine-et-Marne), un passager d'un des deux véhicules accidentés est toujours entre la vie et la mort. Il souffre de plusieurs **hémorragies** et a été **opéré du cerveau**. Il est aussi atteint au niveau du foie, de la rate et de la vessie. Enfin, il a les côtes fracturées.

Cannabis, alcool et cocaïne

L'enquête de police a démontré que le conducteur en infraction, qui avait grillé un feu rouge, était sous l'empire de cannabis, de cocaïne et de cannabis.

A l'issue de sa garde à vue, il a été déféré ce lundi 31 octobre au parquet de Melun. Déjà sous le coup d'un **obligation de quitter le territoire français** (OQTF), ce Tunisien de 22 ans vient de se voir délivrer **une mise en demeure** par la préfecture de Seine-et-Marne.

Actu.fr

31/10/22

Un chauffard s'est lancé dans une course-poursuite avec la police, jusqu'au Mée-sur-Seine (Seine-et-Marne) où il a franchi un feu rouge et percuté une voiture. Le passager de ce véhicule a été grièvement blessé et évacué à l'hôpital alors que ses jours étaient en danger. Le fuyard et son passager ont été interpellés.

C'est un drame bien plus grave qui a été évité de peu dans la nuit de samedi à dimanche en Seine-et-Marne. Un chauffard de 22 ans s'est lancé dans une course-poursuite avec la police à la suite d'un refus d'obtempérer, à Melun a-t-on appris, confirmant une information de La République de Seine-et-Marne. Dans sa fuite, le conducteur a percuté un autre véhicule sur la commune du Mée-sur-Seine, faisant deux blessés dont un grave qui a vu son pronostic vital engagé.

Il était environ minuit lorsqu'un équipage de la brigade anticriminalité (BAC) a ordonné à un automobiliste de s'arrêter pour un contrôle. Le chauffard a refusé de s'arrêter

et a accéléré. Quelques kilomètres plus loin, au Mée-sur-Seine, à l'angle de l'avenue Maurice-Dauvergne et de l'avenue de l'Europe, il a franchi un feu rouge à pleine vitesse et a percuté un autre véhicule : son conducteur a été légèrement blessé, mais son passager très grièvement.

Les jours de ce dernier ne sont néanmoins plus en danger, son état de santé s'étant depuis amélioré. Il a été pris en charge à l'hôpital Henri-Mondor à Créteil (Val-de-Marne).

Le chauffard de 22 ans et son passager de 34 ans ont été rapidement interpellés et placés en garde à vue. Le jeune homme au volant était ivre et sous l'emprise de la drogue au moment des faits.

(…) Actu 17